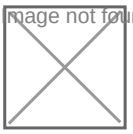
la SRF
société des réalisatrices
et réalisateurs de films

Communiqué BLIC BLOC L'ARP M6

Premier accord entre le groupe M6 et les organisations du cinéma

22 MARS 2022



Neuilly sur Seine, le 22 mars 2022

PREMIER ACCORD
ENTRE LE GROUPE M6 ET LES ORGANISATIONS DU CINÉMA

Le Groupe M6 et les organisations du cinéma français - représentées par le BLIC, le BLOC et L'ARP - sont très heureux d'annoncer la signature, ce jour, d'un accord renforçant les engagements du Groupe M6 dans la création cinématographique française et européenne.

Alors que le cinéma français ressort marqué par deux années de crise sanitaire, le Groupe M6 affirme sa place de partenaire du cinéma, et témoigne, par cet accord et ces nouveaux investissements, de sa confiance dans le cinéma et de son attachement au modèle d'exploitation des œuvres en salles.

Cet accord, qui s'appliquera à tous les engagements pris par le Groupe M6 depuis le début de l'année 2022, se traduit par :

Une **augmentation des investissements en préachats et en achats du Groupe M6 en faveur de la création cinématographique française et européenne**, avec une part de 3,5% du chiffre d'affaires mutualisée sur trois chaines du Groupe M6 ;
Un **engagement en faveur de la diversité** avec le préachat par le Groupe M6 de 35 films minimum d'ici fin 2024, à raison de 11 ou 12 films minimum par an ;
Une **modernisation de l'exposition des œuvres** qui octroie au Groupe M6 plus de souplesse dans la programmation et la circulation des œuvres entre les chaines.

Le Groupe M6 et les organisations du cinéma se réjouissent de cet accord qui marque une étape supplémentaire dans la consolidation du financement de la création française et européenne, dans toute sa diversité.

Contacts presse :

Pour le BLIC (Bureau de Liaison des Industries Cinématographiques)
Hélène Herschel – FNEF – helene.herschel@fnef.fr / 07 76 97 38 22

Pour le BLOC (Bureau de Liaison des Organisations du Cinéma)
Rosalie Brun – SRF – rbrun@la-srf.fr / 06 80 53 45 84
Marion Golléty – SPI – mgollety@lespi.org / 06 14 74 58 82

Pour L'ARP (Société civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs)
Claire Vorger – clairevorger@gmail.com / 06 20 10 40 56

Pour le Groupe M6
Paul Mennesson – paul.mennesson@m6.fr / 06 79 07 60 45

***

Le BLIC est composé de L'API (Association des Producteurs Indépendants), de la FNCF (Fédération Nationale des Cinémas français), de la FNEF (Fédération Nationale des Editeurs de Films), de la FICAM (Fédération des industries du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Multimédia), du SEVN (Syndicat de l'Edition Vidéo Numérique), et le BLOC d'AnimFrance, de l'ACID (Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion), du DIRE (Distributeurs Indépendants Réunis Européens), du GNCR (Groupement National des Cinémas de Recherche), de la Guilde Française des Scénaristes, du SCA (Scénaristes de Cinéma Associés), de la SRF (Société des Réalisateurs de Films), du SDI (Syndicat des Distributeurs Indépendants), du SFAAL (Syndicat Français des Agents Artistiques et Littéraires), du SFA?CGT (Syndicat Français des Artistes?Interprètes), du SNAC (Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs), du SPI (Syndicat des Producteurs Indépendants), du SPIAC?CGT (Syndicat des Professionnels des Industries de l'Audiovisuel et du Cinéma) et de l'UPC (Union des Producteurs de Cinéma). L'ARP est la Société civile des Auteurs?Réalisateurs?Producteurs.